

CHATEAU EUGENIE
Famille COUTURE
1468 Route de Riviere-Haute
46140 ALBAS

Téléphone : 05 65 30 73 51

Fax :

N° SIRET 32697890500015

0121Z

N° TVA : FR74 326978905

LES FINS GOURMETS ***
80 RUE DES ALISIERS
46260 LIMOGNE EN QUERCY
France

N° de TVA : FR35352750434

Référence : MAIL THIERRY DU 25.06 - EXPE

Facture N° 252457 du 30/06/2025

Page N° 1

Quantité unit.	Unité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Livraison N° 042838 du 30/06/2025				
		!!!!!! GENCOD BOUTEILLE !!!!!!!				
350,00	UNI	Litres IGP Côtes du Lot Rouge La Treille du Roy	1,90 €		665,00 €	V2
90,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl 2021 Tsar Pierre le Grand CAHORS AOP	5,51 €		495,90 €	V2
12,00	UNI	Magnum 2022 Tsar Pierre Le Grand CAHORS AOP	11,58 €		138,96 €	V2
60,00	UNI	Bouteille(s) 50cl. de Ratafia	7,90 €		474,00 €	V2
30,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl. 2020 Réserve de l'Aïeul CAHORS AOP	7,54 €		226,20 €	V2
		DSA N°25FRS00547000000045N9				

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE 20%	20,00	2 000,06 €	400,01 €

Total H.T. 2 000,06 €

Net H.T. 2 000,06 €

T.V.A. 400,01 €

Total T.T.C. 2 400,07 €

Date d'échéance : 29/08/2025 Mode de règlement : Virements sur BP

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables sans escompte sauf accord préalable. Pour tout règlement intervenant après l'échéance mentionnée ci-dessus des pénalités de retard seront applicables au taux de 1,5% par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Si lors d'une précédente livraison l'acheteur s'est soustrait à l'une des ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si l'acheteur fournit des garanties suffisantes ou un paiement d'avance. En cas de non-paiement et d'une intervention contentieuse une pénalité de 15 % des sommes dues à titre de clause pénale sera exigée en plus des frais de justice. A compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture payée en retard. (Art D441-5. douzième alinéa du I de l'article L441-6 du code du commerce). En cas de contestation, litige ou autre, seul le Tribunal de Commerce de Cahors sera compétent. Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix, conformément à la loi n°80.355 du 12 mai 1980.

Net à payer 2 400,07 €
Soit 15 743,43 F

Facture N° 252457 du 30/06/2025
Montant 2 400,07 €
 Code client 46FINS



CAPEL 4 Saisons

159 rue du Pape Jean XXIII - 46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 55 00 - Fax : 05 65 20 55 28

SAS au capital de 4 100 000 euros

SIREN : 394 258 313 RCS CAHORS - APE : 4675 Z

N° Identification Intracommunautaire : FR 19 394 258 313

N° agrément : MP00016

Distribution et application de produits phytopharmaceutiques

2051830176Y00001 00701

FACTURE N° : FCM-090-2025-11119

Du : 30/06/2025

Client : 457012

LES FINS GOURMETS

SOL DEL DEYME

46260 LIMOGNE EN QUERCY

SIRET : 35275043400024

Identifiant TVA : FR35352750434

FACTURE

Magasin : 034 LIMOGNE

Tel : 05 65 31 58 45

ATC :

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
Livraison : BLC-034-2025-18869 du 17/06/2025 015178	3CART FUSIB A VOY 20A 8.5X31.5 Dont Ecotaxe 0,12 EUR HT unitaire	3	1,000	U		7,75	7,75



2051830176Y0000120101

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	1,55	7,75	9,30
		1,55	7,75	9,30

NET A PAYER 9,30 EUR

Echéance au 25/07/2025

457012 9,30
FCM-090-2025-11119 du 30/06/25
Chèque 4 SAISONS

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 1831 6900 328

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque Centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr